

## Actus Agri DDTM 76

### Edito

*L'ensemble des agents du Service Économie Agricole vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !  
Nous vous retrouvons en 2022 dans nos nouveaux locaux à la cité administrative avec une actualité chargée :  
PAC post 23, valorisation des travaux menés sur les haies et sur la protection de la ressource en eau potable !*

### Dates à retenir :

- du 15 octobre 2021 au 17 janvier 2022 : [Ecophyto : Appel à projets ouvert](#)
- 8 décembre 2022 : soldes Paiement PAC aides directes
- 31 janvier 2022 : solde aides couplées bovines
- du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 janvier 2022 : ouverture télédéclaration aides ovines et caprines
- à compter du 24 janvier 2022, les numéros de téléphone de l'ensemble des agents de la DDTM vont changer, Vous retrouver ces derniers dans l'annuaire ci-joint.

### Actus :

- Démarche de protection des ressources en eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole. Les services et l'État et ses agences développent une stratégie d'accompagnement de la profession agricoles pour améliorer la qualité des ressources en eau potable.
- Communication sur **les nouveautés de la PAC post 23**. Des réunions publiques seront organisées prochainement afin de vous présenter les évolutions réglementaires.
- Retrouvez l'ensemble des publicités foncières :
  - [SAFER](#)
  - [Autorisations d'exploiter](#)



### Calamités agricoles :

- Arboriculture : la campagne de dépôt des demandes individuelles s'est clôturée le 15/12/2021. L'indemnisation des exploitants est prévue pour le premier trimestre 2022,
- Apiculture : le CNGRA du 17/11/2021 a validé la reconnaissance de calamités agricoles pour la production de miel et de gelée royale. **La campagne de dépôt des dossiers de demande individuelle est prévue du 03/01/2022 au 06/02/2022.** L'ensemble des documents seront téléchargeables à partir du 03/01/2022 sur [le site de la Préfecture de Seine-Maritime](#)

### Valorisation des haies : 23 février 2022 :

**Journée d'information : La haie, une rentabilité d'avenir**, au lycée agricole d'Yvetot : 9h30 – 16h  
→ Matin : Présentation en amphithéâtre : intervention d'experts, retours d'expériences + Déjeuner sur place (prévoir un mode de paiements)  
→ Après-midi : Démonstration de matériels de taille et de déchiquetage sur l'exploitation du lycée agricole d'Yvetot



Les équipes du SEA seront de retour à la cité administrative suite à la rénovation des bâtiments  
**à compter du 24 janvier 2022**  
(Cité administrative, 2 rue St Sever, 76032 Rouen CEDEX)  
**Changement des numéros de téléphone à compter du 24 janvier 2022**  
(Voir annuaire téléphonique ci joint)

